

Propriétaire : CONSEIL DEPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

Référence dossier : CONSEIL DEPARTEMENTAL DE VAUCLUSE 29417 19.02.21

Adresse du bien : 1101 Chemin des Estourans 84250 LE THOR

Date : 19/02/2021

Source : <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/plan-dexposition-au-bruit-peb>

Nous vous confirmons conformément à l'article 94 L. 201-1428 du 24/12/2019, que le bien à l'adresse indiqué ci-dessus n'est pas situé dans l'une des zones de bruit définies par un plan d'exposition au bruit des aérodromes prévu à l'article L. 112-6 du code de l'urbanisme (possibilité de consulter le plan d'exposition au bruit à la mairie de la commune ou est sis l'immeuble).

Bien cordialement,

M. Franck NICOLE
Sté AVIDIAG

